Les ordinations presbytérales

27 juin 2010: Onction des mains d'un ordinand lors de la messe d'ordination sacerdotale au séminaire diocésain de La Castille, Solliès Ville (83).

Par Dominique Cadet, *Ancien membre du SNPLS et déléguée PLS du diocèse de Langres*

Les ordinations sont toujours des temps de fête dans la vie d'un diocèse. Elles sont célébrées au cours d'une messe solennelle à laquelle participent activement les fidèles, généralement à la cathédrale. L'évêque préside cette célébration, entouré des prêtres et des diacres du diocèse. L'ordination a lieu après avoir écouté et médité la Parole de Dieu. Si l'imposition des mains et la prière d'ordination sont les éléments essentiels d'une ordination, ils sont entourés de rites préparatoires et d'autres, explicatifs.

L'appel du candidat

« Que celui qui va être ordonné prêtre s'avance…» « Me voici »

Au début de la célébration, l'Eglise locale demande à l'évêque d'ordonner le candidat (ordinand) pour la charge du presbytérat. Un prêtre, désigné pour cela, atteste à l'évêque qui l'interroge publiquement, que le candidat a été jugé digne d'être ordonné. L'évêque dit alors : « Avec l'aide du Seigneur Jésus-Christ, notre Dieu et notre Sauveur, nous les choisissons pour l'ordre des prêtres ». Ce choix est accueilli par un chant comme l'hymne du Gloire à Dieu.

L'engagement de l'ordinand

Devant l'évêque et les fidèles rassemblés, le candidat exprime sa volonté d'exercer sa charge en conformité avec la pensée du Christ et de l'Eglise, sous la conduite de l'évêque. Il le signifie en mettant ses mains dans celles de l'évêque et promet de vivre en communion avec lui et ses successeurs, dans le respect et l'obéissance.

Tous implorent la grâce de Dieu pour l'ordinand. L'appel adressé à l'ordinand dépasse ses propres forces : c'est en se laissant investir par le Seigneur qu'il pourra vraiment accomplir sa mission. C'est pourquoi la force de l'Esprit est demandée pour lui et avec lui, cette force qui a guidé tant de saints et de saintes à travers l'histoire.

L'imposition des mains de l'évêque et la prière d'ordination

Le candidat reçoit le don de l'Esprit Saint pour la charge qui lui est conférée. Répétant les gestes déjà adoptés par les premières communautés chrétiennes, l'évêque puis les prêtres imposent les mains : geste de bénédiction et de prière silencieuse, geste pour rappeler et manifester sur l'ordinand la puissance de l'Esprit Saint. L'imposition des mains signifie la mission confiée par le Christ, mission qui se transmet par les mains des Apôtres et de leurs successeurs : « Père tout puissant, donne à tes serviteurs que voici, d'entrer dans l'ordre des prêtres… »

Vêture, onction des mains, remise du pain et du vin

Aussitôt après la prière d'ordination, on revêt l'ordonné de l'étole presbytérale et de la chasuble, pour que soit manifesté extérieurement le ministère qu'il devra accomplir dans la liturgie. Puis, l'évêque répand dans les paumes des mains du nouveau prêtre l'huile sainte, mêlée de parfum que l'on appelle le saint Chrême. Cette onction signifie le don de l'Esprit-Saint qui fortifie le prêtre « pour sanctifier le peuple chrétien ». Enfin, le nouveau prêtre reçoit le pain et le vin, qui deviendront dans l'eucharistie le Corps et le Sang du Christ. L'évêque leur dit alors : « Ayez conscience de ce que vous ferez, imitez dans votre vie ce que vous accomplirez par ces rites et conformez-vous au mystère de la croix du Seigneur…. ».

Le baiser de paix

En donnant un baiser fraternel au nouveau prêtre, l'évêque scelle l'acceptation de celui-ci comme son ministre. Les autres prêtres font de même et manifestent ainsi qu'ils sont en communion de ministère, membre d'un même ordre.

Dans la liturgie eucharistique qui suit, le nouveau prêtre exerce pour la première fois son ministère en concélébrant avec l'évêque et les autres prêtres.